



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Chypre

Question écrite n° 72378

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le dossier de la préservation du patrimoine historique et artistique dans la partie nord de Chypre, actuellement sous occupation turque. En effet, l'une des conséquences les plus tragiques et sans doute irrémédiables de l'invasion et de l'occupation turques de Chypre est la destruction systématique du patrimoine culturel. Le vandalisme et la profanation y seraient si méthodiques et si répandus qu'ils correspondraient à une volonté d'anéantir tout ce qui a une origine grecque. Ceci n'est pas tolérable sachant que le patrimoine culturel d'un peuple constitue une partie du patrimoine culturel de l'humanité. Compte tenu de cette dramatique situation, elle lui demande donc si la France et ses partenaires européens entendent rapidement et fermement enjoindre le gouvernement turc à arrêter immédiatement ces actes de destruction, ceci dans le double souci de préserver les joyaux artistiques chypriotes non encore dégradés et d'apporter un signe d'apaisement supplémentaire en vue des futures négociations pour la réunification de Chypre qui vont se tenir au mois de juin prochain entre communautés grecque et turque.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (3<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72378

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères, coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 février 2002, page 509